

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4236-2023

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **ÉTIENNE CHAMPAGNE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Vice-président, Développement et projets majeurs chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet visant l'augmentation de capacité d'injection à Saint Pie* » ainsi que dans les pièces Énergir-1, Documents 1 et 2;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 15 août 2023.



---

ÉTIENNE CHAMPAGNE

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Chambly, ce 15<sup>ème</sup> jour d'août 2023



---

Ninon Viel  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

